

M. LENNARD: C'est du nouveau pour moi.

M. KNOWLES: L'honorable député en est bien certain?

M. McILRAITH: Absolument. Leur traitement était autrefois de \$4 par jour.

M. LENNARD: En tout cas, c'est l'état de choses que j'ai souligné hier soir au ministère des Finances. A lui d'y voir. C'est son ministère et non la Commission du service civil qui a ordonné de ranger ces jeunes filles au bas de la classe 2. L'honorable député d'Ottawa-Est hoche la tête. Il semble en douter.

M. RICHARD (Ottawa-Est): En effet. C'est plutôt la Commission du service civil, je crois.

M. LENNARD: J'ai appris que c'était le ministère des Finances. Mais peu importe qui est responsable. Le mal existe et il faut y remédier.

M. GREEN: Pendant que Son Honneur cherche les renseignements à l'égard des questions posées par les honorables préopinants, je l'invite à examiner aussi le cas de cinq ou six personnes qui faisaient autrefois partie du service de protection. Ce sont tous d'anciens combattants, dont quelques-uns sont invalides. Pour une raison quelconque, ils sont passés, il y a six ou sept mois, du service de protection au service des messagers. Un ou deux sont nettoyeurs. Tout en accomplissant d'autres tâches, ils continuent de toucher leur traitement de constables. Sauf erreur, ils n'ont bénéficié d'aucune majoration de traitement, à l'encontre des autres employés de l'édifice. Comme ils méritent une augmentation au même titre que les autres membres du personnel, je prie Son Honneur d'examiner ces cas particuliers.

J'ai une autre question à signaler à l'occasion de ce crédit. Le service des comptes rendus parlementaires relève de Son Honneur. Les honorables députés lui donnent le titre du bureau du hansom. C'est un excellent bureau, animé du plus bel esprit, toujours empressé à servir les membres de la Chambre. Cette année, deux membres du personnel de ce bureau, M. Frederic W. S. Galbraith, rédacteur adjoint, et Mlle L. A. Kearns prennent leur retraite. Je suis sûr que tous les honorables députés se rallieront de tout cœur aux félicitations que j'adresse à ces deux fonctionnaires de la Chambre.

Des VOIX: Très bien.

M. GREEN: Ils sont aux service de la Chambre depuis plusieurs années. De 1912 [M. McIlraith.]

à 1936, M. Galbraith a été sténographe officiel. Depuis il est rédacteur adjoint des *Débats*. Je crois que Mlle Kearns était au service de la Chambre même avant M. Galbraith. Tous deux ont fait preuve d'une grande patience dans l'exercice de leurs fonctions. Je m'étonne qu'ils aient pu se montrer aussi tolérants.

M. HACKETT: Envers nos discours.

M. GREEN: Précisément. Ils travaillaient très tard dans la soirée à une tâche très difficile. Ils se sont montrés sympathiques et très compétents. Ils méritent de prendre leur retraite; en cette occasion, nous leur offrons nos meilleurs vœux. Ils ne seront plus parmi nous à la prochaine session.

A mon sens, ces deux membres du personnel de la Chambre sont typiques des fonctionnaires canadiens. J'estime que le service civil du Canada est supérieur à celui de tout autre pays. Je le répète, ces deux fonctionnaires ont fait preuve d'un très bel esprit. Nous leurs offrons nos bons souhaits.

M. COLDWELL: Qu'on me permette d'ajouter quelques mots à ce qu'a dit l'honorable député de Vancouver-Sud. Je tenais à commenter le départ de ces deux fonctionnaires. Je serai bref, mais mon parti et moi-même tenons à souscrire aux éloges qu'on a formulés. M. Galbraith et Mlle Kearns ont toujours été très courtois envers nous. La compétence du service des *Débats* est devenue proverbiale parmi les députés. Songeons au brouhaha qui règne parfois à la Chambre, aux interruptions et ainsi de suite. Pourtant, les députés n'ont que très rarement à rectifier le compte rendu.

Mlle Kearns s'occupe des dossiers et de l'index. Ceux qui ont fouillé le hansom en vue d'y trouver un sujet traité il y a plusieurs années, savent avec quelle célérité et efficacité nous pouvons obtenir les renseignements nécessaires du bureau des *Débats*. Nous souhaitons tous à M. Galbraith et à Mlle Kearns beaucoup de loisirs et de bonheur pendant leur retraite.

Comme l'a signalé l'honorable représentant de Vancouver-Sud, les deux fonctionnaires que nous félicitons aujourd'hui fournissent un magnifique exemple des hautes qualités que possèdent généralement les fonctionnaires de l'Etat.

M. LOW: Je suis heureux qu'on reconnaisse publiquement les services dévoués que rendent M. Galbraith et Mlle Kearns. Je désire m'associer aux membres des autres groupes pour les féliciter de la magnifique façon dont ils nous ont toujours servis. Je me suis parfois demandé comment il se faisait que certains